

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

Toute commande de formation implique l'acceptation sans réserve par l'acheteur et son adhésion pleine et entière aux présentes conditions générales de vente qui prévalent sur tout autre document de l'acheteur, et notamment sur toutes conditions générales d'achat.

INSCRIPTION

Pour les formations intra-entreprises : l'inscription sera effective lors de la réception par ENOVA, au plus tard 10 jours avant le début de la formation, de la convention signée portant la mention « lu et approuvé ».

FACTURATIONS

Tous les prix sont indiqués hors taxes : ENOVA est exonéré de TVA au titre de la formation professionnelle.

PENALITE DE RETARD

Tout paiement intervenant postérieurement aux dates d'échéances donnera lieu à des pénalités de retard égales à 1.5 fois le taux d'intérêt légal en vigueur. Par ailleurs, une indemnité de 40€ pour frais de recouvrement est due à l'occasion de tout retard de paiement.

REFUS DE COMMANDE

Dans le cas où le client passerait commande à ENOVA sans avoir procédé au paiement de la/des commande(s) précédente(s), ENOVA pourra refuser d'honorer la commande et délivrer les formations concernées, sans que le client puisse prétendre à une quelconque indemnité, pour quelque raison que ce soit.

ATTESTATION DE FORMATION

Une attestation de formation sera remise à chaque participant à l'issue de la formation. Cette attestation mentionne : les objectifs, la nature et la durée de

l'action et les résultats de l'évaluation du/des bénéficiaires.

REPORT OU ANNULATION

Dans le cas où le nombre de participants à une session serait jugé pédagogiquement insuffisant, ENOVA se réserve le droit d'ajourner la formation au plus tard 3 jours avant la date prévue. Les montants déjà réglés constitueront un avoir pour les formations ultérieures.

Toute annulation par le client doit être communiquée par écrit.

Pour les formations en intra : pour toute annulation, fût-ce en cas de force majeure, moins de 8 jours francs avant le début de la formation, l'entreprise se devra de payer le montant de la formation.

REPAS

Les repas sont compris dans le prix de la formation.

CONTESTATION

Toute inscription est soumise aux présentes conditions qui prévalent sur toute autre condition, sauf dérogation expresse de la part d'ENOVA. Le Tribunal de SAINT-DENIS de la Réunion sera seul compétent pour régler d'éventuels litiges.

INFORMATIQUE ET LIBERTES

Les informations recueillies sur le client font l'objet d'un traitement informatique réalisées par ENOVA et sont indispensables au traitement de sa commande. Ces informations et données personnelles sont également conservées à des fins de sécurité, afin de respecter les obligations légales et réglementaires. Elles seront conservées aussi longtemps que nécessaire pour l'exécution des travaux commandés et des garanties éventuellement applicables à l'issue de ces travaux.

Le responsable du traitement des données est ENOVA secretariat@enova.re - 127 Route de Bois de Nèfles.

L'accès aux données personnelles sera strictement limité aux employés du responsable de traitement,

Le 01/01/2022

habilités à les traiter en raison de leurs fonctions. Les informations recueillies pourront éventuellement être communiquées à des tiers liés à l'entreprise par contrat pour l'exécution de tâches sous-traitées, sans que l'autorisation du Client ne soit nécessaire.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, telle que modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, et par le Règlement Européen n°2016/.679, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, et de portabilité des données le concernant, ainsi que du droit de s'opposer au traitement pour motif légitime, droits qu'il peut exercer en s'adressant au responsable de traitement à l'adresse postale ou email mentionnés ci-dessus, en joignant un justificatif de son identité valide.

En cas de réclamation, le client peut contacter la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). »

RENONCIATION

Le fait pour ENOVA de ne pas se prévaloir à un moment donné de l'une quelconque des clauses présentes, ne peut valoir renonciation à ses prévaloir ultérieurement de ces mêmes clauses.

LOI APPLICABLE

Les Conditions Générales de Ventes et tous rapports entre ENOVA et le client relèvent de la Loi française.

Le 01/01/2022